



Bourse  
de Montréal Inc.

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 15 novembre 2007

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Alcan Inc. (AL)**  
**Acquisition**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Rio Tinto (« Rio Tinto ») a annoncé le 14 novembre 2007 que, Rio Tinto Canada Holding Inc. (« Rio Tinto Canada »), filiale en propriété exclusive indirecte de Rio Tinto, a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires d'Alcan Inc. (Alcan) dont elle n'était pas déjà propriétaire. Rio Tinto Canada est maintenant le porteur inscrit de la totalité des actions ordinaires en circulation d'Alcan. Par conséquent, il est prévu que les actions ordinaires d'Alcan seront retirées de la cote du TSX le 15 novembre 2007 à la fermeture des bureaux.

La Bourse et la CDCC rajusteront les contrats d'options d'Alcan (AL, ALY et ALX) ainsi que les options long terme (ZAL et ZAX).

**CDCC - détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur Alcan seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 16 novembre 2007**
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** **AL, ALY et ALX deviendront AQZ et AZQ  
ZAL et ZAX deviendront ZAQ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **10 100 \$US (100 x 101\$)\***

Circulaire no : 176-2007

➤ **LIMITE DE POSITION ET DE LEVÉE :** À compter du 16 novembre 2007, les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats.

➤ **CUSIP :** NOTACUSIP

\* La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option, et ne variera pas.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour ces classes d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes des classes d'options AL, ALY et ALX seront transférées aux classes d'options AZQ et AQZ qui représentent le nouveau livrable.

<b>Alcan Inc.</b>		
<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Symbole de la classe actuel</b>	<b>Nouveau symbole de la classe après l'acquisition</b>
30,00 \$	ALY	AQZ
32,00 \$	ALY	AQZ
34,00 \$	ALY	AQZ
36,00 \$	ALY	AQZ
38,00 \$	ALY	AQZ
40,00 \$	ALY	AQZ
42,00 \$	ALY	AQZ
44,00 \$	ALY	AQZ
46,00 \$	ALY	AQZ
48,00 \$	AL	AQZ
50,00 \$	AL	AQZ
52,00 \$	AL	AQZ
54,00 \$	AL	AQZ
56,00 \$	AL	AQZ
58,00 \$	AL	AQZ
60,00 \$	AL	AQZ
62,00 \$	AL	AQZ
64,00 \$	AL	AQZ
66,00 \$	AL	AQZ
68,00 \$	AL	AQZ
70,00 \$	AL	AQZ
72,00 \$	AL	AQZ
78,00 \$	AL	AQZ
80,00 \$	AL	AQZ
82,00 \$	AL	AZQ

<b>Alcan Inc.</b>		
<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Symbole de la classe actuel</b>	<b>Nouveau symbole de la classe après l'acquisition</b>
84,00 \$	AL	AZQ
86,00 \$	AL	AZQ
88,00 \$	AL	AZQ
90,00 \$	AL	AZQ
92,00 \$	AL	AZQ
94,00 \$	AL	AZQ
96,00 \$	ALX	AZQ
98,00 \$	ALX	AZQ
100,00 \$	ALX	AZQ
105,00 \$	ALX	AZQ

Les séries existantes des classes d'options ZAL et ZAX seront transférées à la classe d'options ZAQ qui représente le nouveau livrable.

<b>Alcan Inc.</b>		
<b>Options à long terme sur actions 2009</b>		
<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Symbole de la classe actuel</b>	<b>Nouveau symbole de la classe après l'acquisition</b>
40,00 \$	ZAL	ZAQ
42,00 \$	ZAL	ZAQ
44,00 \$	ZAL	ZAQ
46,00 \$	ZAL	ZAQ
48,00 \$	ZAL	ZAQ
50,00 \$	ZAL	ZAQ
52,00 \$	ZAL	ZAQ
54,00 \$	ZAL	ZAQ
56,00 \$	ZAL	ZAQ
60,00 \$	ZAL	ZAQ
62,00 \$	ZAL	ZAQ
64,00 \$	ZAL	ZAQ
66,00 \$	ZAL	ZAQ
68,00 \$	ZAL	ZAQ
70,00 \$	ZAL	ZAQ
80,00 \$	ZAX	ZAQ
82,00 \$	ZAX	ZAQ
90,00 \$	ZAX	ZAQ
92,00 \$	ZAX	ZAQ
94,00 \$	ZAX	ZAQ
96,00 \$	ZAX	ZAQ
98,00 \$	ZAX	ZAQ

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale